

RECOURS - REFUS DE TÉLÉTRAVAIL L'ADMINISTRATION BORNÉE !

SANS ÊTRE NAÏFS, NOUS ATTENDIONS DE VOIR LORS DE CETTE PREMIÈRE CAP *RECOURS REFUS DE TÉLÉTRAVAIL* SI NOTRE ADMINISTRATION AVAIT LA VOLONTÉ DE "CORRIGER" SES ERREURS. AVEC PEU DE DOSSIERS À L'ÉTUDE, NOUS ESPÉRIONS POUVOIR TRAVAILLER DANS LA SÉRÉNITÉ, MAIS SURTOUT QUE L'ADMINISTRATION S'OUVRE À NOS ARGUMENTS.
ET LÀ... RIEN !

Ou plutôt si : l'Administration reste hélas fidèle à sa pratique actuelle, c'est-à-dire sûre d'elle-même, totalement bornée et soutenant sans faille la hiérarchie locale.

Pour être précis, de quoi parlions-nous ?

De collègues qui sollicitaient des aménagements (à la marge) de leur télétravail déjà mis en place.

Rien d'anormal !

Rien d'excessif !

Et surtout rien d'irréalisable !

Deux heures d'argumentations des élus face à une Administration complètement enferrée dans ses certitudes : Vous n'avez pas tort, mais j'ai toujours raison !

Outre le questionnement légitime sur l'utilité pour l'Administration de faire semblant de créer un recours sur ses décisions, il est affligeant de constater qu'elle affiche le mépris le plus total sur les demandes de ses agents.

En tout état de cause la Direction Générale ne reconnaît pas qu'elle patauge dans le télétravail qu'elle s'est vu imposer par la crise sanitaire et confirmé par l'accord Fonction publique.

Elle fait tout pour cacher le nombre important de hiérarques qui sont opposés au télétravail et qui font leur maximum pour le restreindre.

La DG cherche à cacher la triste vérité : le manque d'effectifs chronique dans les services, ce qui empêche les agents d'obtenir ce qu'ils souhaitent en matière de télétravail.

Nous sommes élus pour défendre les agents et non pour cautionner la propagande administrative qui n'a qu'un seul but : passer pour de bons élèves auprès de la fonction publique

La CFDT n'accepte pas cet écran de fumée que la DG nous impose.

Cette réunion n'étant qu'un simulacre de CAP, les élus CFDT ont décidé de quitter la salle.

Vous défendre OUI ; Collaborer à cette mascarade NON !!

UNE RAISON SUPPLÉMENTAIRE DE SE MOBILISER LE 10 MARS 2022 !

COMPTE-RENDU DE
LA CAPN DU 17
FÉVRIER 2022

